

L'INTERVENTION FÉMINISTE CONSCIENTISANTE

**BILAN DES PRATIQUES CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX
FEMMES AU QUÉBEC
DES SOLIDARITÉS FÉMINISTES DU LOCAL AU MONDIAL**

TABLES DES MATIÈRES

- Introduction	3
- Bref historique de l'intervention féministe au Québec.....	5
- Qu'est-ce que l'intervention féministe conscientisante ?.....	6
- L'ampleur de la violence faite aux femmes au Québec et au Canada.....	8
- Définition féministe de la violence envers les femmes.....	9
- Bilan des pratiques contre la violence faite aux femmes au Québec :	
- Au plan de l'action politique.....	10
- Des regroupements.....	11
- Les Maisons d'aide et d'hébergement.....	12
- Les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.....	13
- Les Centres de femmes.....	14
- Les autres ressources.....	14
- Intervention spécifique auprès des femmes handicapées, des femmes immigrantes...	15
- La sécurité des femmes.....	16
- La Marche du Pain et des Roses.....	16
- La Marche Mondiale des Femmes, en l'an 2000.....	17
- Bibliographie.....	21

Introduction

En septembre 2002, se déroulait le 3^e colloque international des recherches féministes francophones «Ruptures, résistances et utopies» à Toulouse, en France. Sylvie Jochems y présentait une communication mais surtout devait rencontrer une multitude de femmes plus intéressantes les unes que les autres. À son retour, elle avait le mandat de mettre en contact une militante féministe québécoise avec Nelly Demestre, adjointe à la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Limousin. C'est de cette façon que j'ai été invitée par la Délégation régionale à présenter une conférence à Limoges, le 13 février 2003, sur le bilan des pratiques contre la violence faite aux femmes au Québec, lors du colloque régional *Agir contre les violences sexistes, des pratiques innovantes*. Voici l'essentiel de ma communication.

Je veux tout d'abord vous remercier de m'avoir invitée à venir vous partager notre expérience. Je crois que nous avons beaucoup à apprendre mutuellement. Vos préoccupations, votre recherche face à la violence faite aux femmes sont aussi les nôtres. Je suis touchée et reconnaissante que vous me donniez l'occasion de venir vous parler de notre pratique au Québec. Étant impliquée sur le terrain avec des femmes depuis 20 ans comme organisatrice communautaire et comme formatrice, je suis contente d'avoir la chance de vous dire nos réflexions, notre analyse. J'espère vous donner le goût de poursuivre votre démarche de réflexion et d'engagement dans l'action collective.

Je crois fondamentalement qu'être intervenante féministe signifie d'abord et avant tout être une femme, être une féministe et faire une option pour la libération des femmes. Je suis mariée et mère de trois enfants. J'ai grandi dans un contexte de violence familiale et j'ai été violée à l'âge de 18 ans. J'ai pris conscience de l'oppression des femmes en collectivisant mon vécu avec d'autres femmes. Je continue d'apprendre au contact des femmes monoparentales et des femmes qui vivent en situation de pauvreté. Comme le dit Paulo Freire, la conscientisation n'est jamais terminée.

Vous, comme moi, savons que la question de la violence envers les femmes dépasse les frontières et les cultures. Au Nord comme au Sud, la violence est une des manifestations de l'oppression que vivent les femmes. Dans le monde, à chaque minute, des femmes sont battues, violées, torturées. C'est un geste de contrôle et de domination inacceptable. Il n'y a pas d'avenir possible pour l'humanité sans le respect de l'intégrité physique et mentale des femmes, sans l'égalité entre les femmes et les hommes.

La montée de la violence et de la droite est palpable et elle nous inquiète énormément. Les femmes établissent un lien très clair entre les politiques économiques (les politiques d'ajustements structurels) qui les appauvrissent et cette montée de la droite.

Trois éléments significatifs méritent d'être rappelés : le premier est la combativité des femmes confrontées avec des problèmes de plus en plus graves. L'aggravation des problèmes attribuables à l'appauvrissement et à la violence faite aux femmes n'a pas comme effet de démobiliser; elle a, au contraire, comme effet, d'élargir les problématiques pour lesquelles nous cherchons ensemble des solutions et pour lesquelles nous mettons de l'avant des pratiques novatrices.

Je veux dédier cette intervention à toutes les femmes qui souffrent en silence, à celles qui essaient de s'en sortir à celles qui ont pris la parole, qui ont marché, à celles qui persistent à lutter contre toutes les formes d'injustice. La solidarité féministe mondiale est possible. Elle se vit partout, chaque jour, par toutes ces femmes qui luttent pour l'accès à l'eau, à la terre, à l'éducation, à la santé, contre la violence sous toutes ses formes. Nous le faisons avec amour, passion, détermination, courage et fierté. Nous agissons pour nous, pour les hommes, pour les enfants et pour un monde meilleur.

Être intervenante féministe veut dire encourager une femme à s'affirmer face à son conjoint, à devenir autonome, à se séparer parfois, à se faire confiance pour élever seule ses enfants, à s'estimer davantage,

à se trouver un emploi, à amener des changements dans son individualité, dans son couple, toujours dans un processus avec d'autres femmes.

Voici selon certains écrits, ma compréhension des rôles et des attitudes fondamentales de la femme qui exerce une intervention féministe et conscientisante. Premièrement, il s'agit d'établir la relation la plus égalitaire possible avec les femmes en développant un véritable dialogue. Il est de notre devoir de s'impliquer personnellement comme femme avec une conscience claire de ses contradictions et divulguer, dès le départ, son orientation comme femme ou intervenante quant à l'analyse de la situation des femmes. Nous ne pouvons pas faire l'économie de s'impliquer socialement dans la lutte contre l'oppression et l'exploitation des femmes et développer une solidarité effective avec les femmes opprimées. En ce sens, il faut établir un contrat clair dans tout travail avec les femmes pour leur donner le maximum de contrôle sur le processus. En somme, notre option féministe nous commande de partager ses connaissances, transmettre et expliquer ses outils et méthodes de travail choisis en cohérence avec l'approche.

Dépendamment donc de ses propres valeurs comme intervenante, on adoptera une position de révolte chez l'autre plutôt qu'une réaction de soumission. On s'alliera à une explication psychologisante, culpabilisante et individualiste plutôt qu'à une compréhension collective. Ce caractère tout à fait politique de l'intervention est généralement nié par l'ensemble des approches traditionnelles.

Être intervenante féministe c'est avoir une lecture féministe du vécu des femmes, c'est questionner l'organisation économique, sociale, et patriarcale qui opprime les femmes et agir pour apporter des changements. Cela implique qu'on utilise le potentiel du groupe et sa dynamique pour la transformation des individus et qu'on favorise les actions collectives libératrices. Il faut sans cesse travailler à connaître l'univers de référence des femmes en respectant leur culture, en valorisant leurs expériences et en respectant les différences de choix. Il faut aussi travailler, en lien avec un collectif, à approfondir son analyse de la situation.

Une analyse féministe implique par ailleurs une remise en question de la « relation d'aide » ou « relation thérapeutique » elle-même, et force à reconnaître les enjeux de ce rapport de pouvoir et incite à nommer différemment ce rapport. Il m'apparaît donc essentiel de questionner la façon dont on se place dans une « relation d'aide » avec d'autres femmes (notre rôle, nos attitudes) et se demander souvent si on reproduit ou non le rapport de domination qu'on critique et dénonce par ailleurs dans notre discours.

Les objectifs visés par l'intervention féministe conscientisante sont, d'une part, de susciter un questionnement sur le pourquoi de la situation actuelle et son rapport à l'éducation reçue, l'environnement familial et social et, d'autre part, déculpabiliser les femmes en favorisant une prise de conscience de l'aspect collectif et social de leur situation. Le courant de l'intervention féministe conscientisante a été développé au Québec par plusieurs femmes sur différents terrains de pratiques. Plusieurs de ces femmes sont membres du Collectif Québécois de Conscientisation.¹

Un constat s'impose au point de départ. La culture de l'intervention féministe est une culture orale et à l'instar de l'histoire des femmes, l'histoire de l'intervention féministe et, particulièrement de l'intervention féministe conscientisante, n'est pas écrite. (De Koninck, Savard : 1992 :58) On y travaille...

¹ Fondé en 1977 sous le nom de Regroupement des organisateurs et organisatrices communautaires du Québec (ROCQ) et relancé en 1983 sous son nom actuel, le Collectif Québécois de Conscientisation est un collectif de formation à la conscientisation, en tant que visée et méthode d'éducation populaire libératrice, inspirées par la pensée et la pratique du philosophe, éducateur et militant Paulo Freire.

L'intervention féministe conscientisante est plus qu'un ensemble d'outils à acquérir; elle constitue un ensemble de stratégies et d'objectifs auxquels on adhère de l'intérieur au fur à mesure de ses prises de conscience et de son cheminement de conscientisation. Comme intervenante féministe, j'ai été influencé et partie prenante du mouvement des femmes au Québec.

Je veux vous présenter un bref historique de la façon dont s'est développée l'intervention féministe au Québec; expliquer ce qu'est l'intervention féministe conscientisante; ensuite je vais vous donner un aperçu de l'ampleur de la violence faite aux femmes au Québec et au Canada.

Je tracerai un bilan des pratiques contre la violence faite aux femmes au Québec au plan de l'action politique, des regroupements, des services offerts : maisons d'hébergement, centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, etc. Pour conclure je vous parlerai des pistes de pratiques novatrices qui sont le fruit de la Marche Mondiale des Femmes, laquelle a eu lieu en l'an 2000.

L'intervention féministe au Québec, bref historique

L'intervention féministe s'est développée au cours des années 1960-1970, à l'intérieur d'un questionnement sur la santé mentale des femmes. Ce questionnement faisait suite à des études démontrant que les femmes consultaient davantage des psy... que les hommes. Des médicaments affectant le système nerveux central leur étaient prescrits plus souvent qu'aux hommes et elles étaient vues le plus souvent par des thérapeutes sexistes. Cette réflexion sur la santé mentale s'est faite à l'intérieur d'une remise en question plus large de la situation de la femme et du développement du mouvement des femmes.

Fortement influencée par les groupes dits de « conciousness-raising » nés à la fin des années 1960, l'intervention féministe prône une démarche de partage du vécu personnel et collectif des femmes en vue de déculpabiliser, de collectiviser les problèmes et de développer une conscience politique susceptible de faire émerger de nouvelles solidarités.

L'un des buts premiers de l'intervention féministe est d'identifier les causes sociales, plutôt que psychologiques, à l'origine des difficultés vécues par les femmes. Mais nous ne devons pas en rester-là, il faut passer à l'action.

L'intervention féministe s'est répandue au cours des dernières années dans les services de santé et les services sociaux (secteur public) ainsi que dans les ressources s'adressant aux femmes à la recherche d'un soutien (secteur communautaire). Ce développement est attribuable au mouvement autonome des femmes et à la progression du féminisme comme approche d'analyse de la situation des femmes.

Selon une étude (De Koninck et Savard, 1992) visant à faire un bilan de ce type d'intervention au Québec, il semble que les fondements théoriques de l'intervention féministe au Québec demeurent globalement tels qu'ils ont été énoncés au début des années 1980 (Corbeil et al. 1983 ; Corbeil 1979 ; Sturdivant, 1980 ; Guyon et al ; 1980) et que les intervenantes s'y réfèrent à partir de quelques écrits.

Un des premiers constats qui se dégage de leur recherche est que la réalité désignée par le terme « intervention féministe » est vaste et hétérogène. Elle réfère en effet à un ensemble de pratiques comme la thérapie, l'accompagnement, l'entraide, des ateliers, de l'information, de l'animation, de la conscientisation, etc. Deux réalités coexistent dans la définition de l'intervention féministe : la première est celle de l'intervention documentée et l'autre celle de l'intervention sur le terrain.

L'intervention est parfois axée surtout sur le changement de mentalité (sexisme). D'autres fois, on parle plutôt de changements sociaux profonds devant mettre fin à l'oppression (Doré, 1982).

Les pratiques d'intervention féministe au Québec se répartissent entre deux courants dominants : le courant socio-behavioral ou de la victimologie et le courant de la conscientisation. Je me situe personnellement dans le courant de l'intervention féministe conscientisante.

« 1970 : PÉRIODE AXÉE SUR LE SAVOIR PENSER.

Action politique et théories féministes.

Effervescence de l'organisation communautaire laïque au Québec.

1980 : PÉRIODE AXÉE SUR LE SAVOIR FAIRE

Développement de services (maisons d'hébergement) aux femmes / féminisme institutionnel (Conseil du Statut des femmes par exemple) : plusieurs actions féministes s'insèrent à l'intérieur même des institutions étatiques...

Parallèlement : développement de l'étendue et de la diversité de l'action communautaire autonome. Le Collectif québécois de conscientisation (ROCQ), l'éducation populaire et l'organisation communautaire...

Précision de l'intervention féministe et expérimentation d'outils d'intervention féministe. On veut provoquer des changements psychosociaux et on axe sur l'intervention individuelle et de groupe.

1990 : PÉRIODE AXÉE SUR LE (savoir penser, savoir faire, savoir être)

Mobilisations dans l'espace public : 1992, Forum pour un Québec féminin pluriel;

1995, Marche du pain et des roses; 1996, chaîne humaine autour du parlement du Québec; 1997, chaîne humaine autour de la bourse de Montréal; 1998, Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté; 2000, Marche mondiale des femmes. On veut un changement social, provoquer une transformation des structures nationales et internationales. Tables de concertation, Coalitions, Regroupements »...²

Qu'est-ce que l'intervention féministe conscientisante?

Développée au Québec par des femmes sur des terrains de pratiques différents³; l'intervention féministe conscientisante intègre les visées du féminisme et de la conscientisation.

J'aimerais clarifier quels liens j'établis entre l'approche féministe et l'approche de conscientisation développée par Paulo Freire dans *Pédagogie des opprimés* et des femmes du Collectif Québécois de Conscientisation.

L'oppression est une réalité qui marque de façon spécifique la condition des femmes. Je suis persuadée qu'on ne peut traiter de l'oppression et de la conscientisation d'un groupe de femmes sans prendre en compte la question de l'oppression spécifique et les multiples oppressions que vivent les femmes.

« Toute oppression vécue concrètement n'est-elle pas la combinaison de plusieurs oppressions? Et n'est-on pas véritablement libre et autonome lorsqu'on a réussi à se libérer de toutes les oppressions qu'on subit (Bilodeau, Dumouchel, 1987 :35) ? L'approche féministe conscientisante relie la douleur personnelle et collective des femmes aux racines du système capitaliste et patriarcal. Il faut donc que s'opère une prise de conscience face à l'oppression de classe, mais aussi face aux oppressions spécifiques (ex. : femmes immigrantes, autochtones, etc.)

² Commentaires de Sylvie Jochems, janvier 2003.

³ Gisèle Ampleman, Jocelyne Barnabé, Claudette Champagne, Céline Dubé, Lorraine Fleury, Lorraine Gaudreau, Sylvie Jochems, Louise Leboeuf, Denise Lemieux, etc.

Voir texte de Sylvie Jochems : *Elles courent les racines du féminisme au CQC*.

De la même manière, le passage nécessaire de l'analyse de son vécu dans toute sa globalité pour faire reculer l'oppression est la seule voie vers la libération. « La nature même de l'oppression et ses diverses manifestations nécessitent une intervention collective. » (Gingras, 1984 : 17)

L'approche de conscientisation apporte un éclairage et une perspective nécessaire au travail et à l'engagement avec des femmes qui vivent de multiples oppressions.

La conscientisation se fait à partir du vécu d'oppression, celui qui fait le plus mal et que l'on veut changer. L'intervention féministe conscientisante vient préciser la perspective de conscientisation. Elle permet aussi de préciser la prospective, c'est-à-dire les visées et le plan d'action.

Je suis persuadée, comme le disait Paulo Freire, que « le dialogue est une exigence existentielle et fondamentale dans ce processus : il est la rencontre de la réflexion et de l'action de ceux [et celles] qui le pratiquent, tournés vers le monde à transformer et à humaniser... » (1974 :72).

Dans *Pédagogie des opprimés*, Freire donne une définition de la conscientisation qui ne limite pas cette dernière à un processus de connaissance ou à une forme d'intervention psychosociale, mais qui en fait un « moment de praxis, c'est-à-dire une réflexion indissociable d'une action de transformation du monde » (Ampleman, et al. 1983 :285).

Il ne faut pas perdre de vue deux des dimensions fondamentales de la conscientisation : l'action doit se situer au niveau de conscience de ceux et celles qui la poseront ; cette action doit être porteuse d'un projet de société à long terme, mais aussi des alternatives sont à vivre maintenant. Je n'ai pas le temps d'aborder ici la question des niveaux de conscience et des mouvements de la conscience. Cela demanderait trop de temps et d'ailleurs cela fait l'objet de formations spécifiques au Collectif Québécois de Conscientisation.

Voici la visée de l'intervention féministe conscientisante telle que définie par Gisèle Ampleman : « Devenir des femmes libres et autonomes, porteuses et créatrices de l'histoire, pour la construction d'une société socialiste, égalitaire, démocratique, équitable, non-violente, pluraliste et responsable».

À partir de diverses sources (Gingras 1983, Fleury 1987, Ampleman et al. 1983) on peut cerner les objectifs de l'intervention féministe conscientisante.⁴

Objectifs de l'intervention féministe et conscientisante

- favoriser une prise de conscience des multiples oppressions que vivent les femmes, en lien avec une analyse sociale du système patriarcal et capitaliste néo-libérale,
- favoriser la solidarité et l'entraide entre les femmes à partir de l'échange sur un vécu commun d'oppression et d'exploitation et de projets communs,
- développer l'estime de soi en tant qu'individu et collectivité,
- développer la capacité de choisir et de prendre des décisions en fonction de ses propres besoins, désirs et intérêts (augmenter sa zone de pouvoir),
- affirmer et revendiquer ses droits individuellement et collectivement (le privé est politique),
- développer des rapports égalitaires dans le quotidien en remettant en question toutes formes de domination,
- favoriser les actions conscientisantes (gestes concrets) en vue d'un changement individuel et social,

⁴ Ces objectifs se retrouvent dans mon essai soumis à l'école de service social de l'Université Laval, tel que requis comme condition favorable à l'obtention de la maîtrise en service social, novembre 1994, p.20-21

- reconnaître la nécessité de l'autonomie financière des femmes et de l'obtention d'un revenu décent,
- inventer de nouveaux modèles et de nouveaux rôles propres à sa culture et à ses croyances.

LES DÉFIS DE L'INTERVENTION FÉMINISTE CONSCIENTISANTE ⁵

*AXE ACTION-RÉFLEXION

Eviter de tomber dans les discussions qui ne débouchent pas sur l'action. La réflexion se fait dans l'action, et l'action collective.

Une enquête conscientisante...un processus d'action-réflexion collectif.

**AXE JE-NOUS

Réfléchir et agir sur le vécu personnel autant que les structures sociales. S'auto évaluer comme intervenante (savoir être dans le savoir-faire). ...etc...

***AXE LOCAL-RÉGIONAL

Formes des organisations, des actions collectives possibles, envisageables : table de concertation, coalition, regroupement, ... des organisations locales et régionales pour la mobilisation dans l'espace public.

BILAN DES PRATIQUES CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AU QUÉBEC

Les femmes rejointes par les groupes qui pratiquent l'intervention féministe se retrouvent surtout chez les 30-50 ans et proviennent de différents milieux socio-économiques. C'est par rapport à la violence que l'intervention féministe s'est imposée comme l'approche la plus efficace. Je veux rappeler que les intervenantes qui s'y impliquent se répartissent entre deux courants dominants : le courant socio-behavioral ou de la victimologie et le courant de la conscientisation.

Aperçu de l'ampleur de la violence faite aux femmes au Canada

Quelques données publiées en 1994 par Statistique Canada donnent un aperçu de l'ampleur et de la gravité de cette problématique dans notre pays ⁶

Le Canada est connu pour avoir produit l'une des enquêtes populationnelles les plus cités dans la littérature. Il s'agit de l'enquête nationale sur l'agression contre la conjointe aussi appelé l'Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF) de 1993, financé par Santé Canada et dont les résultats ont été publiés en 1994.

À partir de l'âge de 16 ans, une Canadienne sur deux est victime, sous une forme ou sous une autre, de violence physique ou sexuelle.

Trois femmes sur dix au Canada, mariées, vivant en union libre ou séparées, ont été victimes d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle perpétré par leur conjoint.

Les données principales de 1999, provenant du ministère de la Sécurité publique du Québec indiquent que⁷ :

⁵ Commentaires de Sylvie Jochems, janvier 2003.

⁶ Les données citées sont tirées de : *Centre Canadien de la statistique juridique*, (1994) 14 (7,8 et 9) *Juristat*

⁷ Ministère de la Sécurité publique (2000) ou 2001. La violence conjugale-Statistiques 2000, Gouvernement du Québec.

- 21% de l'ensemble des crimes contre la personne sont commis en contexte conjugal;
- il y a eu plus de 14 000 victimes de violence conjugale en 1999

Toutes les femmes, quelle que soit leur condition sociale, leur âge, leur origine, leur niveau d'éducation, peuvent être victimes de violence.

Sur le terrain, nous ne travaillons pas d'abord avec des chiffres, mais nous travaillons avec des femmes et des enfants qui vivent dans la terreur, la souffrance, la honte, la culpabilité, la détresse... Mais le courage de ces femmes que nous entendons chaque jour ne nous donne pas le choix. Nous devons continuer à nous battre, à passer à l'action.

Définition féministe de la violence envers les femmes et analyse sociale de la problématique.

Pour comprendre les sources et les conséquences de la violence faite aux femmes, il importe de s'entendre sur une définition commune. Je vous propose celle contenue dans un projet de déclaration des Nations Unies :

« La violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée. » (Rapport final du Comité canadien sur la violence faite aux femmes, Ottawa, 1993, p.6).

« La violence contre les femmes est la manifestation de rapports de force historiquement inégaux entre l'homme et la femme. La violence contre les femmes est le mécanisme social fondamental et extrême qui contraint les femmes, à une position de subordination par rapport aux hommes. Les structures sociales, politiques, économiques et religieuses ont conféré aux hommes un statut supérieur à celui des femmes et contribuent, par des mécanismes de renforcement mutuel, à la perpétuation de cette inégalité.» (Cantin : 1997).

« Le terme *patriarcat* rend compte de cette réalité d'un système social dans lequel la domination des hommes sur les femmes, comme groupe social, est institutionnalisée. Ce contexte légitime la violence des hommes envers les femmes et explique la tolérance à son endroit. Les manifestations de violence ainsi légitimées et tolérées deviennent à leur tour un instrument de contrôle de la vie des femmes » (Cantin : 1997).

La victimisation des femmes, c'est la contrepartie du contrôle des hommes. « C'est un processus social qui prépare les femmes à s'approprier la responsabilité des injustices, qu'elles subissent et à développer un sentiment de culpabilité et de peur. Ce processus qui amène les femmes à tolérer la violence commence dès l'enfance. La socialisation sexiste engendre le concept « d'impuissance acquise ». Cette impuissance laisse, bien souvent, les femmes en proie à un vif sentiment d'incompétence et d'impuissance. De dominées, les femmes se retrouvent ainsi victimisées par conséquent privées de leur pouvoir personnel et collectif. » (Diane Chayer et Lise Noël: 2002)

« Voir la violence envers les femmes comme une conséquence des inégalités structurelles basées sur l'appartenance de genre ⁸ et comme un mécanisme contribuant à la perpétuation de ces inégalités, a

⁸ Le terme « genre » a été popularisé par des théoriciennes féministes américaines afin de mettre en évidence le fait que le sexe n'est pas une simple catégorie biologique, comme on est porté à le penser; c'est aussi une catégorie sociale, un genre, un sexe « social » en quelque sorte. La célèbre phrase de Simone de Beauvoir : « on ne naît pas femme, on le devient » rend compte de cette idée du genre féminin, ce sexe d'éducation, ce sexe qu'on nous assigne dès nos premiers instants, selon que l'on naisse avec un pénis ou avec une vulve ».

permis de générer une nouvelle définition de la violence faite aux femmes, d'établir un lien entre les différents visages empruntés par cette violence, et de provoquer l'émergence de nouvelles approches individuelles et collectives » (Cantin : 1997).

Même si la tolérance de la société en ce qui a trait à la violence conjugale est moins grande que par le passé, il n'en demeure pas moins que les préjugés et les valeurs prennent du temps à changer. En mettant depuis plus de vingt ans sur la place publique l'ampleur de la violence faite aux femmes, en évaluant que la cause de cette violence est le rapport de domination des hommes sur les femmes et en demandant des changements sociaux, on éveille la résistance et elle s'exprime par le déni, par la banalisation, par l'invalidation du problème. Officiellement, on condamne la violence conjugale mais dans les faits, les valeurs dominantes sont bien ancrées et se maintiennent vivantes.

Il faut avant tout agir sur la résistance au changement en refusant toutes les justifications de la violence conjugale (inspiré par les documents du *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale* disponible sur Internet au www.maisons-femmes.qc.ca).

L'action politique des groupes de femmes

Au milieu des années 70, des groupes de femmes de différents milieux et des femmes de milieu populaire ont commencé à briser le silence et à dénoncer publiquement la violence conjugale.

C'est par leur persévérance et leur détermination que des femmes et des groupes de femmes sont parvenus à faire reconnaître la réalité de la violence faite aux femmes, en particulier de la violence conjugale, des agressions à caractère sexuel et du harcèlement sexuel. La lutte contre la violence a réuni des femmes et quelques hommes de toutes origines, conditions et orientations.

Nous ne sommes pas toujours unanimes sur la façon d'aborder la problématique, mais nous sommes unanimes quant au caractère inacceptable de la violence conjugale, quant à la nécessité de venir en aide aux femmes qui en sont victimes et quant à l'obligation pour l'État d'assumer ses responsabilités en matière de prévention et d'intervention.

« Depuis 25 ans, nous suscitons l'action des gouvernements fédéral et provinciaux, que ce soit l'adoption ou la modification de législations, l'élaboration de politiques ou la mise en œuvre de programmes. Le 6 décembre 1989, le meurtre de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal a entraîné une large prise de conscience du caractère social de la problématique de la violence faite aux femmes et de ses causes, telle l'inégalité entre les sexes » (Ligue des droits et liberté : 1996). Ce drame a profondément marqué la société québécoise en raison de sa grande violence.

Le phénomène de la violence faite aux femmes est d'une telle ampleur que la nécessité de sensibiliser, d'éduquer, d'informer et d'agir politiquement s'impose de façon urgente. Dès la fin des années 1970, la sensibilisation doit d'abord permettre aux victimes de violence de comprendre qu'elles n'ont pas à accepter cette situation, qu'elles peuvent s'en sortir et qu'il existe des ressources pour leur venir en aide. Des formations s'adressent autant aux intervenantes des groupes de femmes qu'à ceux et celles des institutions du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que du système policier et judiciaire.

« Les groupes de femmes considèrent que le travail de sensibilisation, d'éducation et d'information doit être effectué de façon à rejoindre toutes les catégories de la population, dans toutes les régions. Car il s'agit ici de vaincre les préjugés et de changer des valeurs fondamentales ainsi que les rapports entre les femmes et les hommes, qu'ils soient émotifs, sociaux, économiques ou politiques. À cet égard, le fait d'intervenir à la source du problème, en modifiant de façon significative l'éducation et la socialisation

des garçons et des filles, constitue une mesure efficace de prévention » (Ligue des droits et liberté : 1996).

Diverses activités de sensibilisation de la population ont eu lieu au cours des ans. Depuis 1993, les organismes communautaires et les gouvernements collaborent à l'organisation d'une campagne médiatique d'envergure qui dura cinq ans et dont le principal objectif était de promouvoir de nouveaux rapports fondés sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Tous les moyens sont bons pour diffuser cette information (colloques, conférence, débats, sessions de formation, etc.) Personnellement je crois que la formation dans une approche de conscientisation apporte un éclairage et une intervention spécifiques. Au fil des ans, les organismes ont développé une expertise et ont très vite fait le constat que l'action sur le politique est indispensable. Les groupes ont en effet lutté pour obtenir des changements législatifs, tout en mettant sur pied des ressources pour les victimes d'agression sexuelle et des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale.

« L'utilisation de la législation de voies de fait dans les cas de violence conjugale, l'introduction de la notion de viol conjugal dans le Code criminel canadien et l'interdiction du harcèlement sexuel dans la Charte québécoise des droits et libertés, l'octroi de prestations d'aide sociale (revenu minimum d'insertion RMI) aux femmes violentées et hébergées, le soutien à des campagnes d'information et les subventions aux services offerts par les groupes de femmes en sont quelques exemples » (Ligue des droits et liberté : 1996).

Ce sont les groupes de femmes qui ont fait connaître les insuffisances des services publics, particulièrement en matière d'éducation, de santé, de services sociaux et de justice, et qui ont exigé de l'État qu'il assume mieux ses responsabilités.

Les regroupements

« C'est afin de mieux structurer leurs relations, de faciliter les communications, d'échanger leurs expériences et leurs réflexions, de développer de meilleurs outils de travail et de se donner un plus grand poids politique, que les Maisons d'hébergement et les Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel créent en 1979 leurs regroupements respectifs. La Fédération des ressources pour femmes violentées et en difficulté du Québec, créée en 1987, est le troisième regroupement d'organismes œuvrant dans le domaine de la violence faite aux femmes » (Ligue des droits et liberté : 1996). Ces regroupements offrent à leurs membres des services en matière de recherche et de formation.

Les regroupements n'ont pas cessé de travailler à la reconnaissance et à l'amélioration du travail des intervenantes en maisons d'hébergement. Un programme de formation continue a été développé et se traduit par des formations spécifiques à la disposition des membres. Actuellement un projet pilote est en train de voir le jour afin d'offrir de la formation continue en région grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Ce n'est que plusieurs années plus tard que le Gouvernement consent à établir un plan de financement qui assure une stabilité minimale aux ressources créées par les femmes.

« Les regroupements, tout en cherchant à faire en sorte que l'État reconnaisse et assume ses responsabilités en matière de violence faite aux femmes, font tout pour que ce dernier reconnaisse également l'importance, la spécificité et l'autonomie des ressources créées par les femmes » (Ligue des droits et liberté : 1996).

« Les organismes communautaires oeuvrant en matière de violence à l'égard des femmes, ainsi que leurs regroupements, ne conçoivent pas leurs relations avec l'État sur le mode antagoniste, non plus qu'ils ne limitent aux questions financières. Ils l'interpellent et le critiquent chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, mais participent également à de nombreux lieux de concertation, afin d'alimenter la réflexion et de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes » (Ligue des droits et liberté : 1996).

Les différents groupes de femmes et leurs regroupements font également partie de plusieurs structures locales, régionales, nationales et internationales de concertation. Ces divers mécanismes de concertation contribuent au développement d'une vue d'ensemble des multiples problématiques concernant les femmes et d'une plus grande complémentarité des approches. Au niveau régional des tables de concertation incluant les groupes de femmes, les services publics existants (CLSC⁹, Hôpitaux) et le service policier ont travaillé ensemble à mettre en place des procédures de références et d'intervention.

Les membres des regroupements provinciaux ont contribué par leurs différentes actions à des gains politiques, judiciaires, économiques et sociaux au profit des femmes.

Les représentantes des regroupements sont régulièrement sollicitées par les médias pour expliquer, informer et sensibiliser le grand public. Elles participent de façon active aux grands débats de la société qui ont ou qui pourraient avoir un impact sur la cause qu'elles défendent.

Beaucoup de chemin a été parcouru... beaucoup de travail reste à faire...

Les Maisons d'aide et d'hébergement

Au cours des années 1970, les premières Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté voient le jour. Elles sont mises sur pied avec très peu de ressources, et de façon presque clandestine. En 1995, on dénombre environ 90 Maisons d'aide et d'hébergement au Québec.

La plupart des Maisons ont une orientation féministe qui se traduit aussi bien dans leur analyse de la problématique que dans leur pratique et leur type d'intervention. « Les maisons ont développé des outils d'intervention aptes à soutenir leur intervention tout en reflétant le vécu et la réalité des femmes victimes de violence conjugale. Leurs outils sont visuels, déclencheurs, proches du vécu de violence des femmes. On y retrouve leurs mots, leurs sentiments et leur façon d'interpréter leur réalité » (Bilodeau : 1987). « C'est à partir du vécu des femmes victimes de violence conjugale qu'elles ont développé une expertise théorique et d'intervention » (Gaudreau : 1994).

Concrètement, ces maisons sont en mesure d'accueillir les femmes et leurs enfants, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à l'année longue. Les maisons membres du regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale accueillent plus de 10 000 femmes et enfants par an. Les femmes hébergées ont aussi accès à toute une panoplie de services : soutien, information, référence, accompagnement, etc. Tous ces services sont gratuits, ce qui est fondamental, car les femmes qui quittent un conjoint violent se retrouvent très souvent dans une situation de très grande pauvreté.

Les femmes y retrouvent un lieu d'écoute et d'entraide où elles sont amenées à se déculpabiliser et à reprendre le pouvoir sur leur vie, même après leur séjour. Une attention particulière est apportée aux enfants. On a mis sur pied, un protocole d'intervention auprès des enfants afin de répondre à leurs

⁹ Centres Locaux de Services Communautaires (CLSC). Il existe 125 CLSC au Québec.

besoins particuliers ainsi qu'un protocole de collaboration (formulaire, formation commune) avec les policiers, le CLSC et les autres ressources du milieu (*Centre de femmes, CALAC*¹⁰ etc.).

Il existe aussi des services de consultation externe.

Un service téléphonique d'urgence pour les femmes victimes de violence conjugale a été mis sur pied. *SOS Violence* est ouvert 24 heures sur 24. Il réfère les femmes à la Maison d'hébergement la plus proche de son quartier.

« Les femmes tolèrent de moins en moins longtemps la violence de leur conjoint : le nombre de femmes qui quittent leur conjoint en 2001-2002 dans la première année de l'union sont près de 15%, et 54% dans les 5 premières années comparativement à 1983-90 où c'était 10% dans la première année et 44% dans les cinq premières. » (chiffres tirés des documents du *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale* disponible sur Internet au www.maisons-femmes.qc.ca.)

La majorité des femmes ne tolèrent plus aussi longtemps la violence et ceci, sans doute grâce à l'existence des ressources et à la dénonciation publique de la violence conjugale.

« Après leur séjour en maison, les 2/3 des femmes quittent le conjoint alors que le tiers retourne avec lui. Il est à noter qu'il y a de moins en moins de femmes qui retournent avec leur conjoint si l'on compare à 1987-88 où cette proportion s'élevait à 61%. » (chiffres tirés des documents du *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale* disponible sur Internet au www.maisons-femmes.qc.ca.)

Parmi les femmes qui retournent avec leurs conjoints, certaines négocient un contrat de retour pour tenter de se faire mieux respecter. Pour certaines, les ruptures sont évolutives.

Les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

« Les premiers Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) ont vu le jour dans les années 1970. Leur naissance s'inscrit directement dans l'évolution du mouvement des femmes, lequel a contribué à développer une nouvelle vision des agressions à caractère sexuel » (www.rcalacs.qc.ca).

Actuellement, trente Centres permettent aux femmes, dans toutes les régions du Québec, de trouver un lieu où elles tentent de surmonter l'isolement, la honte et la peur qu'engendrent les agressions à caractère sexuel.

En définitive, les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel ont été créés par des femmes afin de répondre aux besoins des femmes. Leur développement a permis de pallier l'absence et l'inadéquation des services offerts par les institutions.

Avec l'objectif de susciter des changements sociaux et politiques, le *Regroupement des CALACS* participe à différentes activités ou à des événements comme la Journée d'action contre la violence faite aux femmes. Chaque année, le troisième vendredi du mois de septembre est le rendez-vous annuel de milliers de femmes. Des activités s'organisent dans toutes les régions du Québec. Des dizaines de groupes de femmes, d'organismes communautaires, de syndicats et d'établissements du réseau des affaires sociales s'impliquent.

¹⁰ Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

Les CALACS et leur regroupement sont à l'origine de l'implantation, en 1984, d'un programme de prévention des abus commis envers les enfants, le programme *ESPACE*. Ce programme, disposant depuis 1990 d'un regroupement autonome, est présent dans plusieurs régions du Québec; il a pour but de sensibiliser les adultes comme les enfants aux abus dont ils sont victimes et de les aider à les dépister.

Actuellement le regroupement des CALACS travaille sur deux projets : le premier projet a pour mandat de développer des liens avec les femmes du Nord du Québec : *les Inuits* et voir comment on pourrait mettre sur pied des services adéquats concernant les agressions sexuelles. Le deuxième projet porte sur les femmes doublement discriminées (lesbiennes, femmes immigrantes, handicapées, femmes autochtones, etc.) Il a pour mandat de voir comment les CALACS pourraient rejoindre ces personnes soit en créant des liens privilégiés ou en offrant des services mieux adaptés.

Les Centres de femmes

Il existe environ quatre-vingt-cinq *Centres de femmes* répartis dans la plupart des régions du Québec. Ces Centres œuvrent à l'échelle de leur communauté et sont polyvalents. Ils offrent des services d'accueil, de référence, d'écoute téléphonique, d'animation de groupes, de documentation, de halte-garderie ainsi que des activités éducatives sur des thèmes variés. De plus, les Centres de femmes et leur regroupement (*l'R des Centre de femmes du Québec*) organisent des actions collectives, comme la fête du 8 mars, des colloques ou des opérations de pression politique.

Autres ressources

« D'autres organisations viennent en aide de diverses façons aux victimes de violence. Ainsi des organismes comme *Action Travail des femmes*, œuvrant en faveur de l'accès des femmes à des métiers non traditionnels, *Au bas de l'échelle*, voué à la défense des travailleuses et travailleurs non syndiqués, de même que le *Groupe d'aide d'information et de soutien aux victimes de harcèlement sexuel* interviennent pour favoriser l'adoption par les entreprises de politiques contre le harcèlement sexuel et informent les femmes de leurs droits et de leurs recours. Des syndicats et des centrales syndicales, grâce à leur Comité de la condition féminine sont intervenus en matière de harcèlement sexuel au travail. Des groupes dénoncent la violence sexisme dans la publicité et la pornographie. Des ressources pour hommes violents ont aussi vu le jour.

On a pu voir un groupe de femmes très actif, à l'intérieur même de l'Église catholique, susciter une réflexion qui s'est concrétisée par le projet pastoral *Violence en héritage*. » (Ligue des droits et liberté : 1996) Quelques évêques, des religieux, religieuses, des centaines d'agentes de pastorales ont participé à des sessions de formation. Je veux exprimer ma profonde reconnaissance pour le travail de libération auquel participent beaucoup de femmes et d'hommes au sein de l'Église.

Au niveau du secteur public, les CLSC offrent des services psychosociaux et de santé à toute la population. Depuis quelques années les intervenantes appliquent un protocole de dépistage de la violence conjugale auprès des femmes de 18 ans et plus. Certains CLSC offrent une intervention de groupe (environ 10 rencontres) aux femmes qui ont subi de la violence conjugale. Il existe aussi un projet pilote de co-intervention CLSC et Maisons d'hébergement pour une intervention de groupe auprès des enfants témoins de violence conjugale.

Les femmes en situation de pauvreté, les femmes handicapées, les femmes amérindiennes, les femmes âgées, les femmes immigrantes

« Même si l'ensemble des femmes, comme groupe social, subit ou peut subir une violence causée et maintenue par les inégalités structurelles entre les sexes, plusieurs facteurs accentuent la vulnérabilité de certains groupes de femmes face à la violence. Ainsi la pauvreté ou la dépendance financière diminuent les possibilités de réorganisation de vie d'une femme violentée par son conjoint » (Cantin :1997).

« La violence touche particulièrement les femmes de classe populaire, elle prend la couleur de l'appauvrissement et d'un contrôle excessif sur la vie privée. Cette violence traverse le corps et l'esprit. Elle se vit en silence, dans l'impuissance et la honte, souvent face à face avec un flacon de pilules. » (inspiré de Gaudreau : 1994)

« Un État qui voudrait aider les femmes à s'affranchir d'hommes violents devrait favoriser l'autonomie financière des femmes : par le développement de l'emploi, mais aussi la reconnaissance économique de la contribution sociale des femmes, ainsi que par une fiscalité et des programmes de soutien du revenu basés sur les individus et non sur le couple ou la famille» (Champagne, Leboeuf : 1995).

« De même la présence de limitations fonctionnelles rend les femmes handicapées plus vulnérables à la violence. La dépendance des femmes âgées face à leur famille, face aux professionnels et face aux institutions, favorise aussi l'apparition et le maintien de plusieurs formes de violence envers elles » (Cantin : 1997). Des pratiques (sensibilisation, prévention) se sont développées dans les CLSC pour venir en aide aux femmes âgées victimes de violences. Un guide de réflexion à l'intention des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux concernant la violence envers les femmes handicapées a été mis en circulation à l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars 2002.

L'appartenance à certains groupes sociaux peut aussi accentuer la vulnérabilité face à la violence. Les femmes autochtones, par exemple, ont courageusement dénoncé la violence familiale qui sévit dans leurs communautés et recherchent très activement des moyens de guérison appropriés. Les représentantes de l'Association des femmes autochtones et ses membres dans les communautés poursuivent leur travail de sensibilisation, tant auprès des populations et des différents acteurs sociaux qu'auprès des autorités. « Depuis plusieurs années, elle revendique la représentation des femmes dans la mise en œuvre des nouveaux systèmes de justice et la prise en compte de leurs préoccupations relatives à la sécurité des femmes et des enfants.» (La Gazette des femmes janvier, février 2003). Elles contribuent au développement de l'intervention auprès des victimes et des agresseurs, et suscitent graduellement la reconnaissance et une compréhension du problème ainsi que la participation des membres des communautés en vue de sa solution.¹¹ Grâce au courage et à la persévérance de celles et ceux qui ont parlé et agi, des progrès importants, même s'ils sont encore peu visibles, ont été accomplis et cela se poursuit aujourd'hui.

Pour les femmes immigrantes ou réfugiées, l'expérience de la violence s'ajoute aux difficultés d'adaptation, aux problèmes linguistiques, etc. Elles sont isolées et leur réseau social est souvent limité aux membres de leur famille ou à ceux de leur communauté. Il existe des ressources (maisons d'hébergement et autres), des services psychosociaux touchant tous les aspects de la vie des femmes immigrantes. Ex : service d'accompagnement à la cour en plusieurs langues, formation des intervenantes, etc.

¹¹ « On estime qu'au Canada, 80% des femmes autochtones ont été ou sont encore victimes de violence » (La Gazette des femmes janvier, février 2003). Outre la violence familiale, les communautés autochtones en général vivent des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, de tentative de suicide, entre autres, et ce à des niveaux plus élevés que dans l'ensemble de la population canadienne.

« Chez les femmes de couleur, les attitudes racistes sont souvent associées à la violence. Les femmes lesbiennes, quant à elles, subissent une violence associée au rejet de leur orientation sexuelle » (Cantin : 1997).

La sécurité des femmes

Suite à la première conférence québécoise portant sur la sécurité des femmes en milieu urbain, *l'R des centres de femmes* et le *Regroupement québécois des CALACS* ont créé en 1992, un nouvel organisme : le *Développement québécois de la sécurité des femmes (DQSF)*. Son mandat est d'animer et de soutenir la réflexion et les échanges sur la question dans les groupes de femmes à travers le Québec, et de faire la promotion de la sécurité des femmes auprès des instances concernées. Il a contribué au développement de projets expérimentaux portant sur divers aspects de la sécurité des femmes dans différentes villes.

Le contrôle des armes à feu est un autre facteur important de la sécurité des femmes. Ce mouvement pour le contrôle des armes à feu au Canada, a été amorcé par une pétition des étudiants à l'École polytechnique, elle-même suivie par la mise sur pied de la Coalition pour le contrôle des armes. La Coalition a formulé des demandes très précises : l'enregistrement de toutes les armes, la création de permis de possession pour tous les propriétaires, l'interdiction des armes d'assaut paramilitaires, des contrôles plus efficaces aux frontières et finalement le contrôle sur la vente des munitions.

Il a fallu six ans avant que le gouvernement canadien adopte la loi C-68 dans laquelle se retrouvent les mesures réclamées par la Coalition. Malgré la résistance et le *lobby* très fort dans ce domaine, nous avons fait des gains importants.

Ces actions, ces ressources, ces regroupements, ces tables de concertation, ces coalitions dans l'espace public ont permis une intervention plus pertinente et ont inspiré une force au mouvement des femmes qui nous ont conduites à une première concertation nationale en 1992 : le forum pour un Québec féminin pluriel. Par la suite :

La Marche du Pain et des Roses (1995)

Lors de la Marche des femmes contre la pauvreté, au printemps 1995 : 800 femmes de tous les âges (8 ans à 77 ans) et de toutes les classes sociales ont marché plus de 200 kilomètres (de Montréal à Québec, Rivière du loup à Québec). Nous étions porteuses de neuf revendications visant une amélioration concrète et à court terme de la situation des femmes, dans les domaines du travail, du logement, de l'éducation et de la formation. Les médias ont suivi pas à pas chacun des trois contingents de femmes et cela a soulevé un vaste mouvement de solidarité à travers tout le Québec.

Bien qu'aucune des neuf revendications ne portait explicitement et spécifiquement sur la problématique de la violence faite aux femmes, celle-ci se trouvait en filigrane dans les revendications.

La Marche s'est terminée par un rassemblement de plus de 15000 personnes devant l'Assemblée nationale du Québec, au cours duquel le Premier Ministre et quelques ministres ont répondu aux neuf demandes.

Des progrès se sont accomplis, notamment en ce qui concerne la réduction du temps de parrainage des femmes immigrantes (10 ans à 3 ans). Nous avons aussi obtenu des gains concrets concernant l'augmentation du salaire minimum et la construction de logements sociaux... Mais la principale victoire de cet événement est d'avoir fait des droits économiques et sociaux des femmes un enjeu majeur de société, autour duquel se réunissent des femmes de tous les horizons.

La Marche Mondiale des Femmes

Source : *Femmes en Marche : regards sur les actions et revendications de la Marche mondiale des femmes*, les Éditions Remue-ménage, 2002, 66 p.)

Suite à l'immense succès qu'a connu La Marche du Pain et des Roses en 1995 et lors du bilan de cette action, des militantes ont mis de l'avant le projet audacieux d'une Marche Mondiale des Femmes contre la pauvreté et la violence pour l'an 2000.

Née en 1996 à l'initiative de la *Fédération des femmes du Québec*, la Marche mondiale des femmes est rapidement devenue un mouvement incontournable. Cette marche a mobilisé des femmes du monde entier : 6000 groupes provenant de 161 pays et territoires. Des millions de femmes à travers le monde l'ont portée et plus de 5 millions de signatures en appui à leurs revendications ont été déposées aux Nations Unies.

Véritable œuvre collective, c'est donc sur l'ensemble du mouvement des femmes que rejaillissait, en 2001, l'honneur d'une mise en nomination pour le prix Nobel de la Paix.

Faire un bilan est par définition un exercice réducteur. Nous avons tellement de choses à nous dire, à raconter, à retenir et à analyser qu'il est impossible de prétendre rendre toute la richesse de ce que les femmes ont fait en l'an 2000. Mais nous savons que nous avons réussi à montrer la détermination des femmes et des mouvements féministes à changer le monde.

La Marche mondiale des femmes a su lier et dénoncer deux réalités au cœur du quotidien des femmes : la pauvreté et la violence envers les femmes. De plus, la Marche mondiale des femmes a nommé clairement l'importance d'agir pour contrer la collusion du patriarcat et du capitalisme néolibéral dans la vie des femmes, en s'appuyant sur les luttes menées par les femmes à la base et leur détermination à survivre et à transformer le monde.

La Marche offrait un véhicule pour travailler localement, nationalement et mondialement. Cette action a permis de canaliser les demandes de divers groupes dans des plates-formes féministes nationales et mondiales. Chaque groupe a pu s'approprier cette action à sa façon, selon ses réalités et celles de ses alliées, lui donnant la possibilité d'être un puissant moteur de changement.

Nous avons pu rendre visible le réseau de changement que nous représentons dans nos communautés, auprès de nos gouvernements et des instances politiques et financières. Et cela a permis au mouvement des femmes de s'affirmer comme partenaire des mouvements sociaux qui questionnent la mondialisation néolibérale actuelle.

Qu'est-ce que la mondialisation néolibérale? La mondialisation désigne l'expansion de l'économie de marché (le territoire de l'entreprise transnationale est la planète et son marché, l'ensemble des pays surtout les plus riches). La mondialisation diminue l'autonomie des pays tant dans la gestion de leur économie que dans leurs capacités à établir des politiques indépendantes. Pour favoriser l'adaptation des économies nationales à la mondialisation, les gouvernements pratiquent depuis le début des années quatre-vingt, quatre politiques dites néolibérales :

- la libéralisation (levée des obstacles aux échanges commerciaux)
- la déréglementation (abolition de divers règlements : environnementales, salaire minimum, etc.)
- la privatisation des secteurs jadis nationalisés de l'économie (ex : eau)
- le démantèlement des protections universelles (coupes dans les programmes sociaux, éducation, santé, etc.)

Voici quelques données sur la situation des femmes dans le monde et sur les actions qui ont été accomplies.

Alors qu'elles produisent environ 80% de la nourriture consommée dans les parties les plus pauvres du monde, les femmes ne possèdent que 1% des terres de la planète.

Environ 70% des 4,5 milliards de personnes qui vivent avec moins de 2\$ US par jour sont des femmes et des enfants.

Chaque année, 2 millions de femmes, seraient soumises à des viols, violences sexuelles, harcèlement sexuel au travail, excisions, mutilations génitales, violences conjugales, crime d'honneur, etc.

Le trafic des femmes et des fillettes prend des proportions alarmantes, en Asie et en Europe de l'Est. Dans ces régions, près de 70 millions de femmes et enfants ont été victimes, en dix ans, de ce trafic.

Sur les 300 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation, les deux tiers sont des fillettes.

De façon très répandue, les groupes participant à la Marche demandent que la condamnation de la violence envers les femmes soit inscrite dans une loi, particulièrement la condamnation des agressions sexuelles. Ils demandent aussi que les violences conjugales soient qualifiées de crimes. Ils réclament enfin des mesures concrètes pour aider les victimes de violences (refuges, présence des femmes dans les commissariats de police, attention particulière dans les hôpitaux, etc.).

La préoccupation majeure des femmes africaines est la fin des conflits et l'instauration de la paix. C'est une préoccupation forte dans un continent qui connaît des guerres incessantes depuis les quarante dernières années.

De Montréal à Sydney, de la Havane à Paris, d'Istanbul à Maputo, les femmes ont mené mille et une actions pour défendre les revendications de la Marche mondiale. Les exemples ci-dessous témoignent très partiellement de l'ampleur du mouvement, mais ils donnent un aperçu de la diversité et de l'imagination qui ont prévalu. Il y a historiquement un potentiel créatif au niveau de l'action.

En prélude au lancement de la Marche, la coordination mexicaine a réalisé, le 5 mars, un large sondage pour connaître l'opinion des femmes et des hommes sur les droits des femmes. Mené dans 26 états du pays par plus de 500 organisations civiles, ce sondage a permis de recueillir les opinions de 500 000 personnes.

Le 8 mars 2000, le lancement de la Marche mondiale des femmes en Europe, a été l'occasion d'un grand rassemblement dans les rues de Genève, en Suisse. Des femmes de toute l'Europe, tant de l'Ouest que de l'Est, ont répondu à l'appel.

Ce même 8 mars, journée du lancement de la Marche, à Montréal au Québec, une chorale entonnait pour la première fois, la chanson de la Marche *Capiré mosamam mam capiré el ham mosamam et ham*. La chanson allait résonner dans le monde entier. Une trentaine de coordinations ont contribué à cette oeuvre commune. Certains groupes ont également écrit des chansons nationales.

Les Honduriennes, les Britanniques, les Québécoises réclament une vaste campagne d'éducation nationale, publique, sur les violences envers les femmes. Le gouvernement québécois s'est engagé à poursuivre la campagne de sensibilisation.

Au Québec des femmes ont marché dans 140 villes et villages. Cette marche a culminé dans un rassemblement de 30 000 personnes à Montréal.

Dans une cinquantaine de pays, il y a eu des marches et des rassemblements nationaux. Parallèlement, les femmes ont recueilli des milliers de signatures de soutien à leurs revendications, et les ont remises aux autorités de leur pays... au prix, parfois, de nombreuses difficultés. En Turquie, elles se sont fait arrêter à deux reprises alors qu'elles tentaient d'envoyer des cartes d'appui.

Gabriella, un organisme qui coordonne plusieurs mouvements de femmes des Philippines, dénonce les commandes d'épouses à distance par des Occidentaux, l'embauche de danseuses et entraîneuses au Japon, la vente de femmes des Philippines au Nigeria à des fins de prostitution, etc. Gabriella a inscrit ses actions dans le cadre de la Marche des femmes, manifestant en faveur des femmes immigrées à Hong Kong.

La marche mondiale des femmes a été un formidable mouvement d'éducation populaire. Les ateliers d'information sur les revendications ont permis à de nombreuses femmes de prendre conscience de leur situation et de la relier au contexte global de la mondialisation de l'économie. Au cours de ces sessions, les femmes ont eu l'occasion de s'exprimer : témoignages, récits, souhaits, chansons, poèmes, pièces de théâtres, banderoles, peinture, robe du millénaire au Québec, etc...

Les femmes ont écrit leurs mots sur différents supports : cartons qui servent, en Haïti, à couvrir les toits des bidonvilles, saris (portés par les femmes) et dotis (portés par les hommes) en Inde. À Bruxelles, le 14 octobre 2000, les Européennes ont tricoté une écharpe longue de 5,5 km, tissant ainsi les fils de la solidarité en de multiples couleurs.

Le trafic sexuel des femmes a aussi été évoqué au Népal. Le 15 septembre 2000, jour de la marche nationale, des femmes victimes de violence exposaient, sur une corde à linge des tissus. Elles y racontaient leur histoire.

Une des victoires des femmes chiliennes a été, le 14 octobre 2000, jour de la marche nationale, l'annonce par le gouvernement de la construction de neuf centres pour femmes battues.

Quelque 35 000 femmes ont participé à la manifestation qui s'est tenue, le 14 octobre 2000, dans la capitale européenne, deux jours avant les rencontres mondiales de Washington et de New York.

Les actions menées au Etats-Unis d'Amérique entre le 15 et le 17 octobre 2000 ont été le point d'orgue de la Marche de l'an 2000. Ce jour-là pendant que, dans plusieurs pays, les femmes manifestaient, une fois de plus, pour se joindre aux revendications de la Marche, plusieurs délégations des femmes venues du monde entier, se retrouvaient aux Etats-Unis.

Le lendemain, 18 octobre, les représentantes d'une centaine de pays ont fait un premier bilan à chaud de la Marche. L'écoute et les conséquences attendues de ces actions n'ont pas été à la hauteur des espérances. C'est pourquoi l'action continue, ou plutôt les actions.

Il y eut des avancées, en 2000-2001, dans certains pays : comme la création d'un téléphone rouge et d'une division familiale au sein du ministère de l'Intérieur pour protéger les femmes battues... indique la délégation jordanienne.

Au mois de mars 2003, le Comité d'Organisation Internationale de la Marche Mondiale s'est réunie à New Delhi en Inde pour préparer le plan d'action de 2005.

La marche mondiale des femmes se mobilisera en 2005 autour d'un grand projet pour changer le monde : la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Il y aura l'assemblage progressif de la courtepoinTE de la solidarité mondiale et les 24 heures de solidarité féministe mondiale.

Conclusion

Les événements comme le 11 septembre 2001 et les bombardements, les restrictions des droits qui ont suivi nous indiquent combien il est urgent de faire entendre la voix des femmes sur la scène mondiale. Voix des femmes afghanes, voix des femmes qui appellent à la paix, qui clament que ce n'est pas en traitant des populations entières d'axe du mal que l'on construit un monde sans terrorisme, que ce n'est pas en maintenant des populations entières dans la misère, la dépendance et l'humiliation que l'on aide les gens à se sentir en sécurité.

Nous refusons que de nouvelles générations de femmes soient sacrifiées à ces courants de pensée et à ces forces idéologiques, économiques, culturelles, religieuses qui menacent constamment les droits des femmes.

La Marche mondiale des femmes est un appel à la résistance, aux alternatives, à l'action collective, à la beauté, à la diversité, à la solidarité porteuse de changements.

L'élimination de la violence faite aux femmes nécessite des solutions qui prennent compte l'ensemble de la situation et qui visent à changer les fondements mêmes de notre société. Le marché libre doit avoir pour corollaire la liberté et la sécurité de la population.

Il faut casser la morosité et crier haut et fort qu'un autre monde est possible. Un monde d'interdépendance de coopération et de soutien mutuel. Bref un monde solidaire mobilisé par la recherche du bien commun.

La lutte contre la violence et la pauvreté faite aux femmes se retrouve donc au cœur de la lutte des femmes pour le droit à l'égalité et le respect des droits humains.

Le plus grand gain de la marche est sans doute d'avoir inscrit cette action dans nos cœurs et dans nos corps. Le plus grand gain de la marche est sans doute d'avoir inscrit dans le monde entier ce mouvement irréversible de solidarité mondiale.

Par cette présentation, j'espère vous avoir donné le goût de poursuivre votre démarche de réflexion et d'engagement dans l'action. Je vous ai partagé un bilan des pratiques contre la violence faite aux femmes au Québec au plan de l'action politique, des regroupements, des services offerts et des actions novatrices à caractère national et mondial.

Je vous ai transmis et expliqué nos outils et méthodes de travail en cohérence avec l'approche de l'intervention féministe conscientisante, maintenant la suite de l'histoire nous appartient.

Linda Denis, m.s.s.

Organisatrice Communautaire au CLSC du Richelieu

Formatrice au Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec

Membre du Collectif Québécois de la Conscientisation

Membre de la Fédération des femmes du Québec.

Le 01-02-2003

BIBLIOGRAPHIE

Ampleman, Gisèle et al. : *Pratique de conscientisation. Expérience d'éducation populaire au Québec*, Montréal, Nouvelle Optique, Collection Matériaux, 1983, 304 p.

Barnabé, Jocelyne : Féminisme et conscientisation dans Ampleman, Gisèle et al. *Pratique de conscientisation 2*, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 1987, pp.79-109.

Bilodeau, Dominique et Dumouchel, Suzanne : *L'exploration des possibles dans une articulation entre l'approche féministe et l'approche de conscientisation*. Québec, essai soumis à l'école de Service Social de l'Université Laval, janvier 1987, 80p.

Bourgon, M. et Corbeil, C, *Dix ans d'intervention féministe au Québec : Bilan et perspectives*, Santé mentale au Québec, 1990, pp.205-219.

Cantin, Solange : *La violence envers les femmes, Qu'est-ce que le féminisme?* CDEACF et Relais Femme, 1997, 113 p.

Chayer Diane, et Lise Noël : *Pour passer de l'impuissance au pouvoir dans un esprit de coopération et d'égalité*, *Intervention no 115*, printemps 2002, 87-95

Corbeil et al. : *L'intervention féministe, l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*, Québec, Éditions Saint-Martin, 1983, 188p.

Champagne, Leboeuf : *Violence et pauvreté*, *Revue Relations*, mars 1995, pp. 46-48

Denis, Linda : *Un praxis féministe conscientisante avec un groupe de femmes cheffes de familles monoparentales*, essai soumis à l'école de Service Social de l'Université Laval, novembre 1994, 90p.

De Konninck et Savard : *De l'intervention féministe aux interventions féministes : Des parcours multiples, une mémoire collective à construire*, Rapport de recherche présenté au Conseil Québécois de recherche sur la culture, 1992.

Femmes en Marche : regards sur les actions et revendications de la Marche mondiale des femmes, les éditions remue-ménage, 2002, 66p

Fleury, Lorraine : *Le café-rencontre du Village. Une pratique féministe conscientisante avec des femmes de classe populaire en milieu rural*, Québec, essai soumis à l'école de Service Social de l'Université Laval, juin 1987, 99p.

Gingras, Pauline, *Intervention auprès d'un groupe de femmes de classe populaire*, Service Social, vol.32, no1-2, janvier-juin 1983, pp.89-100.

Gaudreau, Loraine : *Violence en héritage, cahiers de la conscientisation no 6*, CQC, 1994, 1994, 15p.
Jochems, Sylvie: 2003, travail de recherche en vue de l'écriture collective sur les pratiques d'intervention féministe conscientisante au Québec. Texte non publié.

La Gazette des femmes : *L'Omerta autochtone*, janvier, février 2003, pp.33-38

Ligue des droits et liberté: *La violence à l'égard des femmes au Canada et au Québec*, dossier spécial de l'ONU, mars 1996, 85p.

Violence en héritage, réflexion pastorale sur la violence conjugale, Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, 1989, 60 p.

Collectif québécois de conscientisation. Site web officiel en ligne à : www.cqc.qc.ca

Fédération des femmes du Québec. Site web officiel en ligne à : www.ffq.qc.ca

Ligue des droits et libertés du Québec. Site web officiel en ligne à : www.liguedesdroits.ca

Regroupement des centres de femmes du Québec. Site web officiel en ligne à : www.maisons-femmes.qc.ca

Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Site web officiel en ligne à : www.rcalacs.qc.ca.